



CRIIRAD

Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité

471 avenue V. Hugo – 26000 Valence

Site internet : www.criirad.org

E-mail : contact@criirad.org

COMMUNIQUE CRIIRAD

1 juillet 2008

**MINE D'URANIUM
St-Priest-la-Prugne (42)**

Ancien site minier uranifère des Bois Noirs Limouzat Une contamination durable.

Bilan du suivi radiologique CRIIRAD 2006-2007

Invitation: Jeudi 3 juillet à Saint-Priest-La-Prugne (Loire)

1. Mesures sur les secteurs contaminés: rendez-vous à 15h00 devant la salle des fêtes

La visite n'aura lieu que sous réserve de l'inscription préalable des participants.

Après une présentation rapide du dossier, les participants seront conduits en divers emplacements permettant d'illustrer :

- La dispersion de déchets radioactifs (stériles miniers) sous forme de remblais dans des secteurs accessibles au public (chemins, parking du foyer de ski de fond, cours de bâtiments...);
- La contamination des cours d'eau par les écoulements issus des galeries de mines et du bassin de stockage des résidus.

2. Réunion publique: à 20h30, à la salle des fêtes de St-Priest-la-Prugne

Organisée par le Collectif des Bois Noirs, ouverte à tous les habitants, la réunion fera une large place au débat.

Interviendront notamment

- **Mme Hélène BLANCHARD, Vice-Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes**, déléguée à l'environnement et à la prévention des risques,
- Mme Arlette MAUSSAN, présidente du **Collectif des Bois Noirs**,
- M. Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire, responsable du laboratoire de la **CRIIRAD**.

Renseignements :

CRIIRAD au 04 75 41 82 50 (et le 3 juillet uniquement, au 06 73 49 30 23).

Historique

Le CEA puis la **COGEMA (AREVA)** ont exploité à Saint-Priest-La-Prugne, durant plus de 20 ans, des **mines d'uranium** (de 1955 à 1980) ainsi qu'une **usine d'extraction** (de 1960 à 1980). Cette exploitation a généré **des millions de tonnes de déchets radioactifs** (stériles et, surtout, résidus d'extraction de l'uranium) caractérisés par des périodes radioactives très longues (dangerosité maintenue pendant, au minimum, des centaines de milliers d'années). Les conditions de stockage des résidus ne garantissent pas leur confinement dans la durée, quant aux stériles, ils ont été dispersés dans l'environnement.

En 1996, le **projet de réhabilitation** du site présenté par la COGEMA rencontrait une forte opposition. La mobilisation des populations locales et des élus permettait de bloquer le projet et d'organiser une expertise radioécologique du site. Sur proposition du ministère de l'Environnement, **deux études** ont finalement été conduites en parallèle entre 2001 et 2003, à partir d'un cahier des charges commun:

- l'une pilotée par l'Etat (DRIRE), financée par la Cogéma et réalisée par le laboratoire de l'école des Mines de Nantes;
- l'autre pilotée par la commune de Saint-Priest-la-Prugne, co-financée par la municipalité, le Conseil régional Rhône-Alpes et les conseils généraux de l'Allier et de la Loire et réalisée par la CRIIRAD.

Améliorations obtenues

Ces études ont confirmé toute une série de problèmes radiologiques.

Grâce à la pression maintenue par le Collectif des Bois Noirs et la CRIIRAD, avec le soutien des collectivités locales, certaines améliorations ont été progressivement enregistrées:

- enlèvement par AREVA à partir de 2002 d'échantillons de minerai radioactif présents chez les particuliers,

- prise en charge par AREVA en 2003 de la décontamination d'une scierie construite sur des remblais radioactifs de la mine,
- démolition en 2006 de l'ancienne usine d'extraction de l'uranium (usine SIMO) qui avait été cédée à la municipalité de Saint-Priest-La-Prugne alors qu'elle était encore contaminée.

Un combat pour la protection de l'environnement

Le suivi radiologique réalisé en 2006 et 2007 par le laboratoire de la CRIIRAD, à la demande du Collectif des Bois Noirs et avec le soutien financier du Conseil Régional Rhône-Alpes et du Conseil Régional d'Auvergne, montre qu'il reste de nombreux points noirs:

- Le dispositif officiel d'autosurveillance de l'impact radiologique comme la méthodologie de contrôle des terrains contaminés mise en œuvre par AREVA sont inadaptés.
- AREVA ne semble pas avoir l'intention de traiter certaines parcelles qui restent contaminées (cas du foyer de ski de fond, d'un garage, de dizaines d'autres sites et de kilomètres de chemins, etc.)
- Lorsque des parcelles sont traitées par AREVA, la qualité de la décontamination n'est pas garantie (cf. contrôles CRIIRAD en 2006 sur le parking d'un site de loisir).
- Le dispositif de traitement des eaux contaminées issues de l'ancienne mine n'est pas au point. Les rejets radioactifs effectués dans la Besbre transforment certaines plantes aquatiques en déchets radioactifs avec des accumulations en radium 226 supérieures à 100000 Bq/kg sec (mesure CRIIRAD).
- Les interrogations¹ persistent sur les modalités de gestion à long terme des 1,3 million de tonnes de résidus radioactifs à très longue période physique entreposés dans le bassin de 18 hectares.

Ces points seront débattus avec la population lors de la réunion publique.

Une stratégie commune sera définie avec le Collectif des Bois Noirs, la CRIIRAD et la vice présidente du Conseil Régional déléguée à l'environnement et à la prévention des risques afin de saisir les autorités au plus haut niveau pour obtenir les améliorations qui s'imposent.

En effet, si certaines des problématiques relevées engagent la responsabilité directe de l'exploitant, d'autres proviennent de carences des autorités (cadre réglementaire inadapté, normes laxistes, absence de référentiel national, insuffisance des contrôles).

Pour en savoir plus: consulter les rapports techniques sur le site www.criirad.org ou contacter par E-Mail: bruno.chareyron@criirad.org

¹ La lame d'eau a pour fonction d'atténuer le rayonnement gamma et de limiter l'émanation du gaz radon produit par les résidus. La question qui est posée, est : « qui va payer ? », et sur combien de milliers d'années pour garantir l'entretien de la digue en terre, qui fait plusieurs centaines de mètres de long (400 mètres de long) ? Que se passera-t-il si un jour la digue lâche ? Comment garantir la pérennité de la lame d'eau en cas de sécheresses prolongées ?